MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE





Dominique GEAYRemplaçante
Maire de St Symphorien-de-Lay

Véronique CHAVEROT

Titulaire

Maire de Violay
Vice-Présidente du Département
en charge du Tourisme

Daniel FRECHET

Titulaire

Maire de Commelle-Vernay Vice-Président du Département en charge de l'Environnement



Dominique RORY

Remplaçant

Maire de St Jodard

MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Madame, Monsieur,

Le premier tour des élections départementales aura lieu dimanche 20 juin.

L'équipe que nous formons se veut représentative de la diversité des 29 communes qui composent notre Canton du Coteau. Nous travaillons et vivons sur ce territoire, c'est un gage de proximité au quotidien.

Depuis 6 ans, soucieux de préserver la vitalité de nos communes rurales, nos services de proximité et l'entraide nécessaire à toutes les générations, nous avons œuvré aux côtés des communes, des associations et de chacun et chacune pour réaliser des projets utiles dans votre vie quotidienne.

Écoute, proximité, efficacité étaient nos engagements, chaque jour nous les avons tenus et aujourd'hui nous les réaffirmons pour le mandat qui vient.

Nous sommes heureux de nous présenter à nouveau devant vous, afin de poursuivre notre action dans le même état d'esprit.

L'attractivité touristique, économique et démographique de notre Canton est un enjeu majeur pour les années à venir, et doit mettre en avant l'identité de chaque commune.

Notre connaissance des procédures administratives nous permet d'être les plus efficaces possible auprès de vos communes pour les accompagner dans leurs projets, et vous apporter ainsi la garantie d'une bonne utilisation des deniers publics.

Le 20 juin, en nous renouvelant votre confiance, vous faites le choix de la compétence, de l'expérience, de la proximité et de la continuité dans l'action.

Très sincèrement

Véronique Chaverot Daniel Frechet Dominique Geay Dominique Rory

NOS ENGAGEMENTS

UNION pour la Loire

ACCOMPAGNER NOS COMMUNES

Les orienter vers les aides possibles et complémentaires auprès des différentes collectivités.

Les conseiller dans la construction de leurs projets : mairies, écoles, gymnases, centres-bourgs, casernes de pompiers...

Poursuivre les aides en matière de voirie communale.

SOUTENIR NOS ASSOCIATIONS

Poursuivre l'aide indispensable au fonctionnement associatif (culturel, sportif, etc..).

Rester à l'écoute des besoins et des projets.

RENFORCER LE LIEN SOCIAL

Accompagner les habitants dans les problématiques relevant du Département (social, petite enfance, jeunesse, solidarité, personnes âgées ou handicapées).

FAVORISER L'AGRICULTURE

Rester à l'écoute des agriculteurs pour leur permettre de vivre de leur activité.

Les accompagner face au changement climatique. Promouvoir les produits locaux et les circuits courts.

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Prendre en compte le déficit en eau pour mettre en place une gestion appropriée de la ressource.

Préserver les espaces naturels en restant à l'écoute des problématiques rencontrées par les pêcheurs et les chasseurs.

PROMOUVOIR L'ATTRACTIVITÉ DU CANTON

Utiliser la position stratégique du canton et de ses infrastructures routières comme un atout de développement. Accompagner les aménagements du canton sur un plan technique et financier.

Renforcer son attractivité auprès des visiteurs potentiels mais aussi des entrepreneurs.

Faire la promotion du territoire au travers de ses richesses touristiques et culturelles.

Développer avec les communautés de communes, la découverte du Canton en vélo avec la Véloire, les boucles locales et les sentiers de randonnées.

METTRE EN AVANT NOTRE TERRITOIRE

Travailler avec les trois communautés de communes qui le composent (FOREZ-EST, CoPLER et Roannais agglomération). Le représenter efficacement au sein de la Majorité départementale.

ACCOMPAGNER NOS COLLÈGES

Répondre aux besoins des collèges du Coteau et de Balbigny. Assurer les travaux et l'entretien des bâtiments. Favoriser l'approvisionnement des cantines en produits locaux.

PROTÉGER NOS AINÉS

Poursuivre l'aide indispensable au bien-être des seniors en EHPAD.

Assurer la revalorisation du statut des aides à domicile. Favoriser le maintien des personnes à domicile.



Château de la Roche à Saint-Priest-la-Roche



Village médiéval de Perreux



SDIS de Cordelle



Médiathèque départementale de Neulise